Monsieur le président du conseil départemental du nord

Lille le 2 mai 2019

Objet : préavis de grève

Conformément à l'article L.2515-2 du code du travail, les syndicats CGT, FO et SUD des personnels du Département du Nord déposent un préavis de grève le jeudi 9 mai 2019 à compter 0H00 et jusque 23h59 concernant l'ensemble du personnel du Département du Nord (titulaire et non titulaire)

Par ce préavis nous portons les revendications suivantes :
Au niveau National, nous faisons nôtre les revendications portant sur :

- Le retrait du projet de loi dite "de transformation de la fonction publique"
- La suppression du jour de carence
- La défense du statut
- La défense et pérennisation de notre système solidaire de retraite par répartition et notamment notre caisse de retraite, la CNRACL
- L'augmentation immédiate du point d'indice puis son indexation sur le "coût de la vie"

Au niveau local, concernant notre collectivité :

- La stagiairisation immédiate de l'ensemble des contractuel-le-s de catégorie C
- Un accompagnement de l'ensemble des contractuel-le-s A & B pour un accès aux concours et examen professionnel ouvrant la possibilité d'emploi statutaire
- Un véritable plan d'embauche afin que les services soient pourvus à 100% des effectifs nécessaires pour remplir leurs missions en réponses aux besoins des nordistes
- Une politique rémunération respectant l'égalité de traitement et la fin de la mise en concurrence des collègues notamment par la forfaitisation du CIA (le même montant pour tou-te-s) et un régime indemnitaire lisible et équitable
- Le rétablissement des jours de congés exceptionnels spoliés en 2016
- La fin de la politique de regroupement et fusion des services pour une action au plus près des nordistes
- La mise en place d'un véritable dialogue social, le respect des instances, la garantie du maintien du CHSCT et la fin des réunions d'information descendante : que l'on cesse de nous imposer des choix sans négociation !